



INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



Revue de presse

23 juin 2016

La double attaque d'un véhicule 4x4 de l'armée et d'un taxi-brousse à Berenty, dans le district d'Ankazoabo-Sud, continue d'alimenter les discussions sur la scène publique. Comme l'a annoncé la gendarmerie nationale lors de son dernier point de presse, le bilan s'est alourdi. Sur le plan économique, la grogne des employés de la Douane a bénéficié d'une large couverture médiatique. Mécontent des mesures prises concernant l'évaluation du personnel, le syndicat a annoncé une grève générale de 48 heures et ne prévoit aucun service minimum.

Politique interne

POLICE NATIONALE : ENQUETE SUR LA CAMPAGNE DE DENIGREMENT A L'ENCONTRE DU MINISTRE

Depuis quelques semaines, des quotidiens ont laissé entendre que des malaises se sont installés au sein de la police nationale. Ils ont évoqué, entre autres, des affectations abusives et l'inertie de l'Inspection Générale de la Police Nationale (IGPN). Certains journaux ont même relaté une démission collective du cabinet du ministre sortant et l'ajournement de la mise en place du nouveau cabinet, lequel n'a pas encore été constitué près de deux mois après la nomination du nouveau ministre. La goutte d'eau qui semble avoir fait déborder le vase, est en revanche la médiatisation entourant l'hospitalisation du ministre de la Sécurité publique, Norbert Anandra. La police nationale a organisé un point de presse, hier, pour mettre les points sur les « i ». Selon les explications du Secrétaire Général du ministère de la Sécurité publique, Josoa Andrianomenjanahary, « la démission des membres du cabinet du ministre est normale, dans la mesure où il y avait un changement de ministre ». Il a annoncé à cette occasion, que les nouveaux membres dudit cabinet seront connus cette semaine. Concernant les affectations, il a rappelé qu'il faut respecter le principe d'alternance qui s'exerce à tout fonctionnaire. Touchant mot concernant l'hospitalisation du ministre de la Sécurité, il estime « qu'il ne faut pas en faire tout un plat ». L'accès des journalistes à ces informations ont amené la police nationale à ouvrir une enquête interne. (L'Express de Madagascar, p.9 ; Midi Madagasikara, p.15 ; Madagascar-Laza, p.9 ; Les Nouvelles, p.5)

SUITE DE L'AFFAIRE IMPLIQUANT LE SENATEUR LYLISON RENE DE ROLLAND

Deux groupes de notables sont montés au créneau, hier, pour défendre le sénateur Lylison René de Rolland. Les natifs de la région Mahajanga ont mis en garde le régime. Ils sont convaincus que les poursuites engagées par les dirigeants actuels contre le sénateur pourraient conduire le régime à sa perte. Ceux de la région Ihorombe, pour leur part ont rappelé les efforts engagés par le sénateur dans la lutte contre l'insécurité, du temps où celui-ci commandait la gendarmerie de la région. La Gazette de la Grande île affirme qu'il existe également des contestations au sein de l'armée. « Des factions y estiment que le mandat d'arrêt contre le parlementaire est arbitraire, car le fait de pousser à une « ville morte » n'a rien de répréhensible », soutient le quotidien. Il est d'ailleurs convaincu que cette situation justifie la « traque nonchalante et sans tonus dirigé contre le sénateur ». Selon son analyse en

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



effet, le régime craint qu'en accentuant les poursuites, ces factions pourraient annoncer publiquement leur soutien au « persécuté ». (p.3)

Economie et société

ATTAQUES A BEROROHA : LE BILAN S'ALOURDIT

Lors d'un point de presse au camp Ratsimandrava, hier, la gendarmerie a présenté le dernier bilan de la double attaque d'un véhicule 4x4 de l'armée et d'un taxi-brousse à Berenty, dans le district d'Ankazoabo-Sud. Le Général Anthony Rakotoarison a fait état de 31 morts, dont 21 adultes et 10 enfants et de 17 blessés dont 2 gendarmes. Il a réitéré qu'une opération a immédiatement été déclenchée après le drame, mobilisant 50 éléments mixtes, pour sécuriser et ratisser toute la zone. Le Général Jean Daniel Ramiandrisoa, Commandant de la Gendarmerie nationale, pour sa part, a précisé que l'accident a été le facteur déterminant ayant conduit à ces pertes en vies humaines. « Le camion aménagé en autocar a fait plusieurs tonneaux avant de s'immobiliser. Les passagers ont été coincés entre les sièges et les marchandises que transportait le car », a-t-il souligné. Il a aussi signifié que l'attaque a été minutieusement préméditée. « Les bandits ont placé des barrages sur la chaussée (...), mais le conducteur a appuyé sur l'accélérateur. Cette réaction a amené l'un des bandits à ouvrir le feu. Touché, le chauffeur a perdu le contrôle de son véhicule. (...) Après l'accident, les bandits ont dépouillé le chauffeur et les passagers. Une somme de 7 millions d'Ariary et des téléphones portables ainsi que des bijoux ont été dérobés. (Les Nouvelles, p.5 ; L'Express de Madagascar, p.9 ; La Vérité, p.10 ; Tia Tanindrazana, p.2)

- « Tolérance zéro contre ceux qui terrorisent la population », dit le Président Hery Rajaonarimampianina, hier, en réagissant à l'attaque des voleurs de bovidés ou « dahalo », survenue mardi dernier dans le district de Beroroha. Selon lui, il s'agit « d'un défi que lancent les dahalo contre les autorités de l'Etat ». Il promet ainsi de prendre des mesures pour lutter contre l'insécurité. (Midi Madagasikara, p.16 ; Madagascar-Laza, p.3)
- **Midi Madagasikara** s'étonne que le Premier ministre Solonandrasana Olivier Mahafaly, n'ait point touché mot du drame lors de son face-à-face avec les députés. Le quotidien rappelle pourtant que le Chef du gouvernement devrait « assurer la sécurité, la paix et la stabilité sur toute l'étendue du territoire national », comme le stipule l'article 68.5 de la Constitution. (p.14)
- « Certains dahalo, auteurs du carnage survenu mardi à Beroroha, ont déjà été identifiés », a fait savoir Nicolas Randrianasolo, député élu à Betroka et non moins président de la Commission Défense et Sécurité au sein de l'Assemblée nationale. Il a sollicité la collaboration de la population locale dans la dénonciation des auteurs de ce crime odieux. (Madagascar-Laza, p.6)
- Selon **Madagascar Matin**, cette hécatombe à Berenty ne fait que confirmer l'incompétence des forces de l'ordre. « Nos intelligents responsables ont failli à leur mission et il n'y a pas d'autres mots pour le qualifier : les malfaiteurs et autres dahalo sont plus éclairés, plus astucieux et plus ingénieux que les stratèges des forces de l'ordre », ironise le quotidien. Pessimiste, le quotidien souligne que « la sécurisation de Berenty et de Beroroha reste très difficile à maîtriser, étant donné que ces districts ne sont pas inclus dans la zone d'intervention de l'Unité Spéciale Anti-Dahalo ou

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



Usad. (p.3 et p.9)

FONCIER : LE DIOCESE D'ANTANANARIVO SOUTIEN LES AGRICULTEURS

Les paysans et la propriété foncière, tel est le thème de la foire des paysans qui a ouvert ses portes, hier, au Bureau de Coordination des Actions Sociales du diocèse d'Antananarivo. Selon les enquêtes menées par le BUCAS, 98% des paysans ne jouissent pas de la sécurité foncière. Une situation que le Père Ludovic Rabenatoandro, vicaire générale du diocèse d'Antananarivo, a dénoncée dans son discours : « Qu'importe si nous sommes écoutés ou pas. Comme Jean, faisons une introspection sur notre rôle en tant qu'homme d'église, en tant que responsable, et n'hésitons pas à dénoncer », a-t-il déclaré devant une assistance composée de paysans, mais surtout de représentants ministériels. Le vicaire général n'a pas non plus hésité à dénoncer l'accaparement des terres des paysans. « Les terres sur lesquelles ils vivent et qui les font vivre sont accaparées. Où iront-ils, la capitale est saturée, alors qu'en brousse, leurs biens sont spoliés, sans parler de l'insécurité. Il est temps d'en parler, car ce sont ces gens qui font vivre la population. (...) Personne n'apportera, ne serait-ce qu'une cuillerée de cette terre dans la tombe, alors laissons les gens vivre et protégeons leur métier », a-t-il tonné. Cette prise de position du Père Rabenatoandro intervient deux jours après la manifestation de Soamahamanina, où des villageois, en majorité agriculteurs, ont contesté le lancement d'un projet d'investissement minier chinois. Dans cette affaire de Soamahamanina, l'association Justice et Paix, branche de l'église catholique, avait encouragé les laïcs « à défendre l'intérêt du pays » (L'Express de Madagascar, p.3 ; La Vérité, p.3 ; La Vérité, p.4 ; La Gazette de la Grande île, p.9).

- *Lanto Andriamamonjy, Coordinateur du BUCAS a exposé les difficultés auxquelles les paysans sont confrontés pour obtenir un titre foncier, dans les colonnes de Madagascar-Laza et du quotidien Les Nouvelles. « Certes, l'installation de guichets fonciers au niveau des communes allège la procédure administrative, mais le pouvoir de ces guichets s'arrête à la délivrance du certificat foncier. Transformer ce document en titre foncier nécessite des millions d'Ariary pour les paysans. Il faudra au moins 100 000 Ariary pour enregistrer un hectare », souligne-t-il. Il ne manque pas non plus d'évoquer l'un des grands obstacles rencontrés par les paysans, qui est l'analphabétisme. « Seul un paysan sur 60 est à même de s'occuper des formalités administratives pour régulariser les problèmes de son terrain », a-t-il déploré. (Madagascar-Laza. p.6 ; Les Nouvelles, p.18)*
- **Madagascar Matin** crie « au danger ! ». *Le quotidien craint que les Malgaches ne deviennent des étrangers sur leurs propres terres, si la situation actuelle persiste. Le quotidien fait remarquer, en effet, qu'ils ne pourront jamais faire le poids face aux investisseurs étrangers avec à peine 3 000 Ariary par jour de revenu. En effet, la loi 2003-028 modifiant et complétant certaines dispositions de la loi 95-020 a introduit la possibilité pour les étrangers d'accéder à la propriété foncière sur la condition d'obtention d'une autorisation d'acquisition émanant de l'Economic Development Board of Madagascar (Edbm). (p.4)*

DOUANES : GREVE GENERALE DU PERSONNEL A PARTIR DE CE JOUR

Le syndicat des employés de la douane ou Sempidou a annoncé la tenue d'une grève générale de 48 heures à partir de ce jour, et ne prévoit aucun service minimum. Et pour cause, les syndicalistes désapprouvent la mesure visant à évaluer le personnel de la douane. « Une

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



société privée procède actuellement à un test sur certaines matières afin d'évaluer chaque employé, alors que nous sommes tous déjà passés par un test pour entrer dans le service des douanes. Nous jugeons illégal l'organisation d'une telle évaluation, puisqu'elle n'a pas respecté les procédures indiquées dans le statut général des fonctionnaires », a expliqué Herizo Andrianaivalona, président du syndicat. Les douaniers suspectent une perspective de privatisation du service des douanes derrière cette mesure. L'année dernière, en effet, les autorités malgaches ont lancé un appel à manifestation d'intérêt à une société privée, pour le contrôle a posteriori des produits importés. Le dossier avait ouvert un foyer de tension entre les employés de l'administration douanière et le gouvernement. Selon Herizo Andrianaivalona, la Direction générale des Douanes devrait consulter le Conseil Supérieur de la Fonction Publique avant toute réforme. (L'Express de Madagascar, p.7 ; Midi Madagasikara, p.3 ; Madagascar-Laza, p.6 ; Les Nouvelles, p.17 ; Madagascar Matin, p.2 ; La Vérité, p.3)

Relations internationales

VERS L'INTEGRATION AU SEIN DE LA COUR DE JUSTICE DU COMESA

Une délégation de la Cour de Justice du Marché commun de l'Afrique orientale et australe ou COMESA effectue depuis hier, une séance d'information pour détailler les attributions, les structures et le fonctionnement de cette cour. Le rôle de cette instance est d'interpréter les dispositions du Traité du COMESA et de déterminer si un Etat membre ou le Conseil des ministres a manqué à une obligation prévue par le Traité en question, et de déterminer la légalité d'un acte, d'une réglementation, d'une directive ou d'une décision. Honoré Parfait Razafinjato, Secrétaire général du ministère de la Justice précise l'objectif de la mise en place de cette Cour, qui est de permettre une meilleure concurrence économique au sein de l'organisation. Il a également souligné l'importance de l'adhésion de la Grande île à cette structure, en vue de protéger ses intérêts économiques. (Madagascar-Laza, p.3 ; Les Nouvelles, p.3)

Un peu d'humour



La Gazette de la Grande île, p. 5

Responsables de l'Unité de Monitoring des Médias :

Tiaray RANDRIAMALALA: tiaray.randriamalala@eces.eu

Mirana RAZAFINDRAZAKA: mirana.razafindrazaka@eces.eu

Site web: www.incipals.eu

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:

